

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 15 décembre 2022

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 34 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLE - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Laurent SIMON - Martine VASSAL - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Amapola VENTRON représentée par Christian AMIRATY - Olivier FREGEAC représenté par Arnaud MERCIER - Roland GIBERTI représenté par Laurent SIMON.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Éric LE DISSES.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ATCS-001-12896/22/BM

■ Attribution d'une subvention à l'association Latinissimo pour l'organisation de l'évènement Babel Music XP - Approbation d'une convention d'objectifs 35340

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Dans le cadre de sa compétence de développement économique et d'attractivité, et conformément au nouvel agenda du développement économique voté le 30 juin 2022, la métropole Aix-Marseille-Provence met en œuvre une stratégie d'attractivité du territoire métropolitain afin d'offrir une visibilité internationale, promouvoir l'image d'un territoire innovant et à forte dimension culturelle.

Du 23 au 25 mars 2023, Marseille accueille le BABEL MUSIC XP un forum mêlant un marché professionnel et un festival grand public, plaçant notre territoire à la pointe des innovations dans le domaine de la filière musicale du spectacle vivant et des musiques actuelles du monde, en parfaite cohérence avec les objectifs de valorisation des filières économiques telles que décrites dans le nouvel agenda de développement économique adopté à l'unanimité en juin 2022.

Cet événement à la fois économique, culturel et sociétal répond notamment à l'attente générée par le BEFORE BABEL MUSIC XP digital de novembre 2020, rendez-vous plébiscité par sa capacité à rassembler l'ensemble des acteurs régionaux, nationaux et internationaux (850 participants, 14 réseaux professionnels, 83 structures internationales pour 13 tables rondes) dans le contexte difficile de la crise sanitaire.

Pour sa première édition en 2023, BABEL MUSIC XP réinvente son modèle, dans son approche collective, son organisation, sa localisation et sa mise en œuvre

Le marché BABEL MUSIC XP se tient les 23,24 et 25 mars 2023 à la Friche LA BELLE-DE-MAI à Marseille avec notamment :

- Un salon professionnel international qui rassemblera, une agora, lieu de vie et de rencontres pour les rendez-vous des professionnels, des stands d'opérateurs de la musique, du spectacle vivant et du secteur de l'innovation, des rencontres professionnelles, ateliers et présentations dynamiques, des sessions de speed-meetings et des plateaux médias (TV / Radio).
- Un laboratoire de réflexions pour les acteurs économiques, autour de grands débats, conférences, tables rondes, sur les thèmes:
 - ✓ Economie : Festivals, artistes, publics, nouvelles pratiques, nouveaux modèles, faut-il Repenser l'économie de la filière à l'aune de la crise ? Collaboration avec les salons mondiaux.
 - ✓ Innovation : La tech au service de l'artiste, de la production à la diffusion. Le streaming, une perspective ? Les industries culturelles et créatives, leviers de développement pour les structures et acteurs culturels en Afrique.
 - ✓ Sociétal : Eco-responsabilité, RSE-RSO, diversité, inclusion, transition écologique
 - ✓ Transitions : Comment décarboner la culture ? Avancées et nouveaux défis.
 - ✓ Coopération internationale : Aix Marseille Provence, hub incontournable des échanges Nord-Sud et des coopérations intercontinentales entre les marchés nord-américain et européen ?
- Un espace d'échanges économiques, accueillant des SPEED-MEETINGS

Au-delà de l'exposition des structures culturelles métropolitaines dans le forum, BABEL MUSIC XP participe au rayonnement du territoire par son rôle actif dans la mise en place de passerelles économiques entre le Nord et le Sud (notamment avec l'arc méditerranéen et le continent africain)

BABEL MUSIC XP se veut également l'événement qui accélère la connexion entre la filière culturelle et le secteur de l'innovation, dans le domaine des nouvelles technologies, particulièrement dynamiques sur le territoire métropolitain avec notamment Emerging Valley, interface entre la tech africaine et européenne.

Durant 3 journées, ce salon professionnel avec une agora, des ombrelles, des stands et des salles de conférences, doit accueillir 2 000 acteurs internationaux pour des rencontres, ateliers et présentations autour des musiques, de leur économie, de l'innovation, des préoccupations sociétales et des nouvelles formes de coopération qui s'élaborent entre acteurs du secteur au regard des mutations à l'œuvre suite à la crise COVID.

Durant les 3 soirées ouvertes au grand public, BABEL MUSIC XP accueille sur 3 scènes une sélection mondiale de 30 groupes offrant un panorama unique de la création musicale actuelle.

BABEL MUSIC XP réinvente ainsi un rendez-vous indispensable à l'ensemble de la filière pour rassembler, échanger, partager, alimenter l'économie du secteur et capter le pouls des musiques mondiales.

L'association souhaite réaliser son action et sollicite en conséquence l'attribution d'une subvention pour la mise en œuvre de la manifestation, dossier MGDIS N°00003131.

Après instruction, il est proposé d'attribuer à l'association Latinissimo une subvention d'un montant de 40 000€.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;
- La délibération n° FBPA 029-8299/20/CM du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020 portant adoption du règlement budgétaire et financier ;
- La délibération n°HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de fonctionnement spécifique à l'association Latinissimo d'un montant de 40 000 euros pour l'organisation du Babel Music XP du 23 au 25 mars 2023.

Article 2

Est approuvée la convention d'objectifs avec l'association Latinissimo.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Métropole 2022, Sous-politique B330 – Chapitre 65 - Nature 65748 – Fonction 633.

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,
Attractivité du territoire,
Tourisme

Danielle MILON